



## CONDITIONS D'INSCRIPTION STAGES & MASTER CLASSES 2024

ATTENTION ! Chaque inscription est strictement nominative et personnelle. Chaque personne doit s'acquitter de frais d'ouverture de dossier

### NIVEAUX

Vérifiez que le niveau du stage corresponde bien à votre propre niveau de pratique et précisez le-nous lors de votre inscription :

- 1. Débutant** : aucune pratique préalable ni connaissance des techniques de base n'est requise
  - 2. Intermédiaire** : maîtrise des éléments techniques de base
  - 3. Avancé** : maîtrise des bases et facilité à intégrer un nouveau répertoire
  - 4. Professionnel** : maîtrise des techniques et des répertoires
- Tous niveaux** : ouvert à tous-tes – Niveaux 1, 2, 3, 4

### Précisions à l'inscription :

Afin de préparer le contenu et les outils pédagogiques adaptés, il vous est demandé de nous informer de votre niveau ainsi que vos attentes particulières sur la formation suivie et pour certains stages de nous préciser l'instrument avec lequel vous venez.

### FRAIS DE DOSSIER

L'ouverture et le traitement d'un compte stagiaire génèrent des frais de dossiers obligatoires :

- 10 € en inscription "loisirs"
- 25 € en inscription professionnelle (ces frais ne sont pas pris en charge par l'organisme financeur)

À ne verser qu'une seule fois par personne, peu importe le nombre de stages choisis.

### RÉDUCTIONS PLUSIEURS STAGES ACHETÉS

A partir de 2 stages, vous pouvez bénéficier d'une réduction de :

- 30 € pour 2 stages achetés
- 60 € à partir de 3 stages achetés

Ces réductions sont non cumulables avec les tarifs réduits et tarifs uniques (cuisine provençale, cuisine marocaine, céramiques sonores, stages jeune public).

### TARIFS RÉDUITS SUR CRITÈRES

Les bénéficiaires du tarif réduit sont :

- Les étudiant-es
- Les jeunes de moins de 18 ans
- Les bénéficiaires de minima sociaux (RSA, ASS)
- Les élèves des structures partenaires :
  - Conservatoire de musique du Pays d'Arles, Cité de la Musique de Marseille (tarif réduit applicable sur tous les stages hors stages à tarif unique)
  - Atelier Saugrenu (tarif réduit applicable sur les stages de danse contemporaine et Hip Hop)
  - Les Andalouses (tarif réduit applicable aux stages de flamenco : baile, cante, cajón, palmas, guitare)
  - Studio Franceschi (tarif applicable aux stages instruments)
  - Le club des entreprises partenaires (tarif applicable sur une sélection de stages)
  - Les chorales impliquées dans le Grand Choeur (tarif applicable sur une sélection de stages)

La réduction est de 30€ à chaque stage acheté (hors stage à tarif unique). Le justificatif est à joindre obligatoirement lors de l'inscription.

Les réductions liées à plusieurs stages achetés ne sont pas cumulables avec les tarifs réduits.

## ACHAT(S) CONCERTS

Les stagiaires bénéficient de tarifs préférentiels à titre personnel pour certains concerts du Festival (*Moments Précieux* et *Pass Stagiaire*), dans la limite des places disponibles. Vous pouvez acheter ces places sur votre compte en ligne après l'achat d'un stage ou depuis votre "tableau de bord" .

## COMMANDER POUR QUELQU'UN D'AUTRE

Vous souhaitez réserver un stage pour votre conjoint, ami-e, enfant ? Il est possible de réserver des stages pour d'autres personnes. Pour cela cocher la case "ce stage est pour quelqu'un d'autre". Tous les documents relatifs à leur stage (documents administratifs et pédagogiques - comme des éventuelles partitions ou audios à découvrir en amont ou aval du stage) ne seront alors accessibles que depuis votre espace personnel. Si votre invité possède sa propre boîte mail, nous vous conseillons de créer un compte nominatif.

ATTENTION : Les frais de dossier restent individuels, à hauteur de 10€ par personne inscrite.

### **Pour commander un stage pour quelqu'un d'autre, il est nécessaire de :**

1. Se connecter sur son espace personnel
2. Choisir le stage
3. Au moment de l'ajout au panier, préciser le niveau de votre invité-e avant de préciser que le stage est pour quelqu'un d'autre
4. Préciser les coordonnées de cette personne (nom/prénom/date de naissance/téléphone)
5. Déposer les pièces justificatives de la personne si celle-ci bénéficie du tarif réduit
6. Finaliser et régler vos achats
7. Retrouver son profil, ses stages et ses documents dans l'onglet « Mes invité-es »

de votre espace personnel

## PAIEMENT

Plusieurs moyens de paiement sont possibles :

- **Carte Bleue** : Le paiement par CB se fait en ligne et la réservation des stages et des concerts est effective immédiatement.
- **Par chèque ou chèques vacances** : A l'étape du paiement de votre panier, choisissez « Autre moyen de paiement ». Le chèque doit alors être envoyé par courrier ou déposé au bureau du festival en indiquant votre numéro de commande. Attention, lors d'un règlement par chèque, l'inscription n'est effective qu'à réception du chèque.
- **En espèce, euro ou roue** (monnaie locale arlésienne) ou avec la **carte CJeune de Provence** : sur place uniquement, directement au bureau du festival.
- **Pass culture** : le règlement avec le Pass Culture se fait via la plateforme pass culture directement. Une fois la validation faite par Pass Culture, votre inscription sera validée et nous confirmerons votre inscription par mail.

Si vous désirez un paiement échelonné (chèque ou CB), vous avez la possibilité de choisir l'option "paiement en deux fois sans frais" et le montant de votre inscription sera automatiquement prélevé sur votre compte en deux fois, 50% au moment de votre inscription et 50% le 1<sup>er</sup> juillet 2024.

## ANNULATION

Les stagiaires ont la possibilité d'annuler leur inscription jusqu'au 28 juin 2024 : 25 € de frais d'annulation seront retenus. Aucun remboursement ne sera effectué après le 28 juin 2024, date limite d'annulation de vos stages. Aucun remboursement en cours de stage.

*En deçà d'un nombre minimum d'inscriptions, SUDS, à ARLES se réserve le droit d'annuler un stage, au plus tard le 17 juin 2024. Dans ce cas, l'intégralité des sommes versées sera remboursée.*

## INSCRIPTION EN FORMATION PROFESSIONNELLE

L'association Suds, à Arles est déclarée organisme de formation professionnelle et certifiée Qualiopi, à ce titre, les personnes souhaitant participer aux stages peuvent prétendre à une prise en charge par leur organisme de référence (AFDAS, Uniformation, Fifpl,...). Pour votre inscription, contactez : Pauline Lecocq au 04.90.96.06.27 ou à [stages@suds-arles.com](mailto:stages@suds-arles.com)

### 1. Faire une pré-inscription auprès des Suds, comprenant :

Faire sa demande en Ligne :

- Choisir son ou ses stage-s sur le site
- Les ajouter au panier et sélectionner l'option "formation pro"
- Valider les étapes de panier
- Cliquer sur "Je valide ma demande de devis" (le devis vous sera envoyé par SUDS)

par mail sous 2 jours ouvrés avec le montant du chèque de caution à nous transmettre pour garantir la réservation de votre place)

- Envoyer par mail à [stages@suds-arles.com](mailto:stages@suds-arles.com) :
  - > votre CV
  - > Le document de votre organisme de référence financeur à remplir et signer par SUDS, à ARLES. Pour l'AFDAS, Uniformation et le FIFPL, ce dossier est désormais dématérialisé, rendez-vous sur leur site directement afin de créer votre espace et effectuer la demande de prise en charge.
- Envoyer par la poste sous une semaine :
  - > le règlement des frais annexes (frais d'inscription de 25 € + les concerts, le cas échéant)
  - > le chèque de caution (correspondant au coût du stage en tarif loisir - 15€)

A la réception de votre devis, un délai d'une semaine vous est accordé pour nous faire parvenir le chèque de caution à l'adresse des SUDS, à Arles. Sans cet envoi, la place dans le stage ne pourra vous être garantie au-delà de ce délai.

## **2. Parallèlement, vous devez constituer un dossier de demande de prise en charge des frais pédagogiques avec l'organisme financeur ([AFDAS](#), [UNIFORMATION](#), [FIFPL](#)...)**

Attention de respecter le délai de traitement indiqué par votre organisme financeur de référence. Les délais varient d'un organisme à l'autre, mais compter minimum 1 mois de traitement.

Pour cela, les SUDS, à ARLES pourra fournir les documents nécessaires (un programme détaillé, un devis, une attestation de présence à l'issue du stage...)

**3. L'organisme financeur examine ensuite le dossier** et vous communique l'accord de prise en charge permettant l'inscription définitive, puis en informe les SUDS, à ARLES. En cas de refus de votre organisme financeur, vous avez la possibilité de maintenir votre inscription à vos frais : nous encaisserons alors le chèque de caution, sinon il sera détruit et votre inscription annulée.

## **RENSEIGNEMENTS**

Responsable pédagogique : Cécile Sanchez

Chargée de Production Stages & Master Classes : Pauline Lecocq

Tél. 04 90 96 06 27 - [stages@suds-arles.com](mailto:stages@suds-arles.com)